

PROJET DE SYNTHÈSE

PHILOMÈNE DONT

SESSION 2019

COPY STRATÉGIQUE - LA <u>SPA</u>

sommaire

04

14

30

INTRODUCTION

06 - Contexte général 08 - Le commanditaire

INTERVENTION

16 - Problématique 16 - Service actuel

17 - Objectif

17 - Mission

17 - Cahier des charges

18 - Cible

18 - Ton

19 - Concurrents

20 - Applications existantes

24 - Axes créatifs

GESTION

32 - Statut

33 - GANTT

34 - Devis

35 - Facture

36 - Note de cession des droits d'auteur

INTRO-DUCTION

- 06 CONTEXTE GÉNÉRAL
- O8 LE COMMANDI-TAIRE



contexte général

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'abandon sur la voie publique ou dans la nature est classé comme acte de cruauté et puni de 30 000 € d'amende et 2 ans de prison. Pourtant, bien que le chiffre ait été divisé par 4 en 30 ans, en France près de 100 000 chiens et chats sont abandonnés chaque année, avec un pic durant la période estivale. La SPA recueille près de 42 000 animaux par an dont environ 10 000 l'été. Livrés à eux-mêmes, amenés en fourrière, ils seront euthanasiés si personne ne peut les recueillir. Pour lutter contre ce fléau et faire réfléchir certains maîtres sur la fidélité et le respect qu'impliquent le lien qu'ils ont établi avec leur compagnon, plusieurs associations ont placé la lutte contre l'abandon au rang de leurs priorités.

Malgré de nombreuses tentatives pour réduire ces nombreux abandons, les refuges des associations comme la SPA mais aussi 30 millions d'amis, par exemple, sont complètements saturés. Par conséquent, les animaux n'ont pas assez de place, ils sont très stressés et les maladies se propagent plus vite.

INTRODUCTION

7

contexte général





le commanditaire

INTRODUCTION



le commanditaire

À PROPOS

La société protectrice des animaux (créée en 1845) est, historiquement en France, la première des sociétés de protection des animaux, qui œuvre dans le domaine de la protection animale. Le premier combat de la SPA créée en 1845 par Etienne Pariset portait sur la protection des chevaux que les cochers parisiens maltraitaient. Au fil du temps, leurs actions se sont développées et leur intérêt s'est élargi aux autres espèces animales, en particulier nos plus proches compagnons, les chiens et les chats.

Elle gère des refuges, des fourrières, ainsi que des dispensaires de soins aux animaux, à Paris et dans de nombreuses villes de France, ainsi qu'en Corse et dans le Dom Tom. Elle intervient aussi contre les mauvais traitements envers les animaux à l'aide d'un réseau de délégués-enquêteurs bénévoles et d'inspecteurs travaillant en lien avec la direction de l'association, afin de poursuivre en justice les personnes suspectées de mauvais traitement envers les animaux. Elle permet également à certaines personnes d'adopter plus sereinement en fournissant des aides financières.

LA SPA EN BREF EN 2017

42 390	Animaux pris en charge par la SPA : chiens, chats, équidés, ovins, caprins, oiseaux, NAC (nouveaux animaux de compagnie)
39 595	Animaux hébergés dans les refuges et proposés à l'adoption
10 165	Animaux recueillis dans les 28 fourrières gérées par notre association
112 388	Animaux ayant bénéficié de soins, directement ou indirectement
38 443	Animaux adoptés

HISTORIQUE

Création de la SPA par le docteur Etienne Pariset	- 1845	
	1850	L'assemblée nationale approuve la première loi consacrée à la protection des animaux
Napoléon III accorde la reconnaissance d'utilité publique à la SPA	— 1860 —	
	- 1903	Création du premier refuge à Genevillier
L'assemblée nationale vote la « charte animale » (reconnaissance de l'animal en tant qu'être sensible)	— 1976 —	
	- 1978	Déclaration universelle des droits de l'animal adoptée à l'UNESCO
Ouverture de la cellule anti trafic	- 1993 -	
	1978	Le code Pénal condamne les actes de cruauté et mauvais traitement sur animaux
La SPA ouvre son premier refuge pour les équidés maltraités	— 1978 —	

INTRODUCTION

10

le commanditaire

LA SPA AGIT GRÂCE À

162 000	Donateurs fidèles
22 000	Adhérents
656	Salariés
4 000	Bénévoles
62	Refuges et Maisons SPA partout en France pour accueillir les animaux et renseigner le grand public (dont le Grand Refuge pour les équidés)
12	Dispensaires pour soigner les animaux des propriétaires démunis
1	Cellule anti trafic pour démanteler les élevages clandestins
26	Clubs Jeunes pour sensibiliser les adolescents à la protection animale

ET GRÂCE À ÇA...

42 390	Animaux ont été accueillis dans les refuges de la SPA
38 433	Animaux ont été adoptés grâce à la SPA
112 000	Animaux ont bénéficié des soins de la SPA
9 000	Enquêtes ont été menées pour prévenir la maltraitance animale
432	Investigations ont été réalisées par notre cellule anti trafic pour démanteler les trafics organisés

INTRODUCTION

le commanditaire

SERVICES

Les services que proposent la SPA sont nombreux. La majorité de leurs actions consiste à recueillir et héberger les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur trouver un foyer. La SPA recueille chaque jour les animaux en détresse, abandonnés ou perdus dans ses 63 refuges et Maisons SPA. Ils sont pris en charge par les équipes puis identifiés, stérilisés, vaccinés, soignés, éduqués et sociabilisés avant d'être proposés à l'adoption. Afin de faire de la prévention aux abandons de chiots et de chatons, souvent le résultat d'un défaut de stérilisation, la SPA mène des campagnes de sensibilisation à la stérilisation, auprès des communes et des particuliers.

Ils œuvrent aussi à lutter contre la maltraitance (la corrida, l'abattage sans étourdissement, l'expérimentation animale, le cirque et la production de fourrure animale) et les abandons. Mais ils aident également à soigner les animaux des propriétaires démunis, à sensibiliser le grand public et en particulier les jeunes à la protection animale. Ils veillent à responsabiliser les propriétaires d'animaux et à s'engagent auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la cause animale. Ils s'engagent également à donner une aide financière aux propriétaires démunis: la SPA met à disposition des personnes défavorisées des dossiers d'aide pour aider au financement des opérations telles que la stérilisation, la castration, l'identification ou opérations chirurgicales. Une aide à l'alimentation est également proposée à certain propriétaires d'animaux.

INTRODUCTION

12
le commanditaire

REVENUS ET DÉPENSES

La SPA a plusieurs sources de revenus. La majorité de ces revenus se font grâce à des dons mais aussi par de très nombreux adoptants. Le moteur de recherche « Lilo » est aussi une source de revenus pour des associations dont la SPA : chaque recherche effectuée sur le moteur de recherche rapporte une « goutte d'eau ». Ces « gouttes d'eau » sont ensuite transformées en soutient financier pour les associations référencées, dont la SPA. En trois ans, près de 800 000€ ont été reversés aux diverses associations.

77% des revenus de la SPA sont ensuite dédiées au bien être animal : 77% de cette somme pour accueillir, soigner et lutter contre la maltraitance des animaux, 13% pour les frais de gestion et 10% pour les frais de recherche de fond.

	EXERCICE 2017
Ressources collectées auprès du public	47,1 M €
Dons	15,6 M €
Legs	31,6 M €
Autres fonds privés	0,4 M €
Concours publics et subdivisions	2,0 M €
Autres produits	13,2 M €
Adoption et autres participations	6,5 M €
Dispensaires, participation des usagers	1,2 M €
Cotisations	0,6 M €
Produits financiers	1,3 M €
Produits divers	3,6 M €
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	62,7 M €

INTRODUCTION

13

1			1 .	
10	comm	าวท	an:	raire

	EMPLOIS 2017
Dépenses des établissements	37,7 M €
Refuges et fourrières	32,3 M €
Refuges - dispensaires	3,4 M €
Maison SPA et délégations	2,0 M €
Aider, défendre et protéger	2,4 M €
Sensibilisation à la protection animale	1,7 M €
Services spports et achats centralisés	0,7 M €
Total des missions sociales	42,5 M €
Frais de recherche de fonds	6,5 M €
Frais de fonctionnement	8,3 M €
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	57,3 M €

INTER-VENTION

- 16 PROBLÉMA-TIQUE
- 16 SERVICE ACTUEL
- 17 OBJECTIF
- 17 MISSION
- 17 CAHIER DES CHARGES
- 18 CIBLE
- 18 TON
- 19 CONCURRENTS
- 20 APPLICATIONS EXISTANTES
- 24 AXES CRÉATIFS

INTERVENTION

16

problématique - service actuel

PROBLÉMATIQUE

Aujourd'hui, les animaux sont devenus des objets de consommation. Certaines personnes adoptent, et lorsqu'il y a moins de plaisir ou trop de contraintes, elles abandonne. Année après année, le nombre d'animaux abandonnés augmente et les refuges sont saturés. La SPA a un sur-effectif d'animaux dans ses refuges et manque de place pour les accueillir correctement et dans de bonne condition. Les refuges sont surchargés, les animaux n'ont pas assez de place et par conséquent les maladies se propagent plus vite.

SERVICE ACTUEL

Actuellement, la SPA propose déjà le service de famille d'accueil mais uniquement sur son site Internet et la section n'a pas beaucoup de visibilité, les visiteurs du site venant généralement sur le site pour une raison précise, comme regarder les animaux à adopter ou bien faire un don.

La description faite par la SPA sur son site concernant le service de famille d'accueil est la suivante:

« Le contrat Famille d'Accueil de la Société Protectrice des Animaux permet aux animaux de ses refuges en échec d'adoption de trouver un foyer. Ce dispositif concerne tous les pensionnaires qui sont depuis trop longtemps en refuge, et/ou qui présentent une pathologie ou un handicap particulier. La famille accueille l'animal jusqu'à son décès. Celui-ci demeure propriété de la SPA, qui prend en charge les frais vétérinaires et la nourriture.

La gestion des contrats Famille d'Accueil se fait directement au siège de la SPA à Paris, par le Bureau des Familles d'Accueil qui répertorie les animaux candidats et sélectionne pour chacun une famille d'accueil adéquate. »

INTERVENTION

17

objectif - mission - cahier des charges

OBJECTIF

L'objectif est de communiquer et de développer une solution que propose déjà la SPA à des particuliers: garder un animal le temps de son adoption ou bien à la fin de sa vie. Les personnes qui s'inscrivent comme « famille d'accueil » documentent leur lieu de vie, leurs disponibilités... toutes les informations liées à l'adoption d'un animal. Ainsi, ils gardent l'animal qui leur est confié pendant quelque temps aux frais de la SPA (sauf si ils souhaitent y participer). Ce système permet aux animaux de vivre de manière plus agréable en attendant leur adoption et de désengorger les centres.

MISSION

On pourrait imaginer une application dédiée uniquement à cette fonction de la SPA, pour mettre en relation les maisons d'accueil, les futurs adoptants et la SPA elle même. Elle permettrait aux maisons d'accueil de donner des nouvelles des animaux qu'elle accueille (photos, description de la journée, du comportement et du caractère de l'animal...) et ainsi de permettre aux futurs adoptants de choisir l'animal en fonction de plusieurs critères et de mieux le connaitre en amont.

CAHIER DES CHARGES

Création d'une application qui permettrait à la SPA plus de visibilité vis à vis de son service de garde d'animaux à domicile (logo pour l'application + nom de l'application + design de l'application + réalisation de maquettes + réalisation de l'application).

INTERVENTION

18

cible - ton

INTERVENTION

19

concurrents

CIBLE

La cible de la SPA en générale se compose de personnes en âge d'avoir un animal et qui serait prêtent à l'adopter dans de bonnes conditions, peu importe l'âge ou le sexe. Cependant l'application s'adresse à des personnes possédant un smartphone, et sachant bien l'utiliser. Ainsi, les générations plus âgées seraient peut être moins à même de l'utiliser. Elle viserait donc plutôt les 20 - 40 / 50 ans, bien que l'idéal serait qu'elle soit utilisée par le plus d'adoptants possible.

TON

Les gens viendraient sur l'application pour se renseigner sur les animaux qu'ils pourraient adopter, mais de manière plus informelle que si ils venaient visiter le refuge directement. Certaines personnes viendraient peut être aussi uniquement pour flâner, et voir les animaux à adopter même sans volonté d'en accueillir chez soi. Le ton devrait donc être plutôt détendu, et se rapprocher un peu de celui employé sur le compte Instagram de la SPA, plus amusant. Il se détacherais du ton un peu larmoyant et pathétique parfois employé pour ses publicités. L'objectif est que les personnes passant du temps sur l'application en gardent un bon souvenir et un point de vu positif sur leur expérience mais aussi sur le système de maison d'accueil et d'adoption de manière générale. En somme on cherche à s'éloigner du ton tragique ou culpabilisant et aller vers quelque chose de plus détendu.

CONCURRENTS

Il est difficile de parler de « concurrents » pour la SPA puisque c'est une entreprise à but non lucratif, et que son objectif étant le bien être et la protection des animaux, elle ne souhaite pas concurrencer d'autres associations comme « 30 millions d'amis » ou « gamelle sans frontière » entre autre. Pour la SPA, un animal adopté, à travers n'importe quelle structure, est une victoire.

La structure se rapprochant peut être le plus de ce système de maison d'accueil est « adopte moi », un site qui permet aux particuliers ayant des animaux à faire adopter de mettre des annonces sur une application, en les gardant chez eux en attendant un adoptant. « Gamelle sans frontière » propose également la solution de famille d'accueil, pour différents types d'animaux (chats, chiens, rongeurs, oiseaux...).

D'autres entreprises (celles-ci souvent à but lucratif) proposent, elles, des gardes d'animaux entre particuliers. Un maître qui part en vacances ou bien n'a pas toujours le temps de promener son animal peut le confier à une autre personnels temps d'une heure ou d'une semaine, sans avoir à rémunérer cette personne. Le maître du chien paye tout les frais engendrés pas l'animal (nourriture, soins éventuels...). On peut prendre comme exemple « Emprunte mon toutou », qui demande une participation de 29.90€ par an aux maîtres, et les « emprunteurs », pour 9,90€ par an, profitent de la présence d'un chien pour quelque temps sans les contraintes d'avoir un animal à temps plein. De plus, ce genre de système peut permettre à certains d'adopter un animal sans la contrainte de ne pas partir en vacance ou bien devoir payer cher pour faire garder son animal.

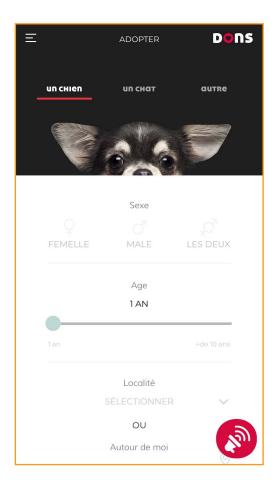
INTERVENTION **20** applications existantes

INTERVENTION 21 applications existantes

APPLICATIONS EXISTANTES



«Upet» réseau social pour animaux



Application « 30 millions d'amis» pour adopter et faire des dons

INTERVENTION

22

applications existantes



«Vacances» application de 30 millions d'amis pour les possesseurs d'animaux offrant des solutions pour les vacances

INTERVENTION

23

applications existantes



«Adopte-moi» application d'adoption entre particuliers (en partenariat avec «Purina»

axes créatifs

24 axes créatifs

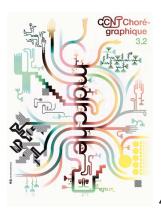
AXE 1 - LE LIEN

Le but de l'application est de mettre en contact la SPA, les maisons d'accueil et les adoptants, donc de créer un certain lien entre ces trois parties, et les animaux. Cet axe se base sur un «fil rouge» visuel qui réunirait les différents membres qui composent ce circuit et qui sont la base de cette application.



COLLPORTERRE







27

axes créatifs

26 axes créatifs

AXE 2 - LE PUZZLE

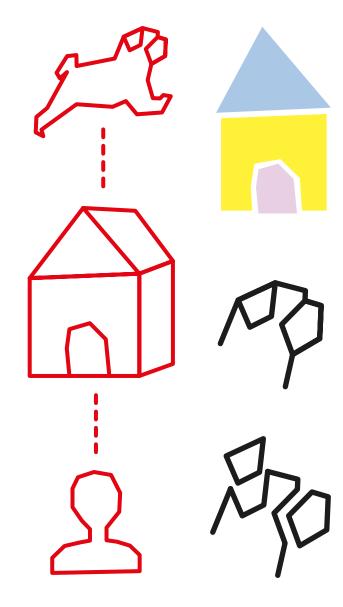
Le thème du puzzle aurait pour but de mettre en avant la complémentarité des différents membres «composant» l'application (la SPA, les familles d'accueil, les adoptants et les animaux). Cette piste s'appuie sur un emboitement de formes, qui se complètent pour former un tout.



of wooden
puzzle » par
Ophelia Pang
2 - «Puzzle
Head » par
Russell Cobb,
2014
3 - «Composition en rouge,
jaune, bleu et
noir » par Piet
Mondrian,
1926
4 - Jeu de
dominos, par
Baltique, 2018

1 - « My box





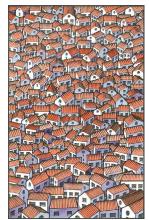
axes créatifs

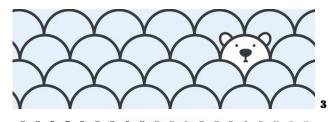
28 axes créatifs

AXE 3 - CACHE CACHE

Le but premier de l'application est de permettre aux utilisateurs de trouver l'animal qui leur convient et qui leur correspond. Le concept de «cache-cache» traduirait cela en présentant des motifs ou fresques dans lequel se démarque un élément, comme l'animal parfait pour l'utilisateur.





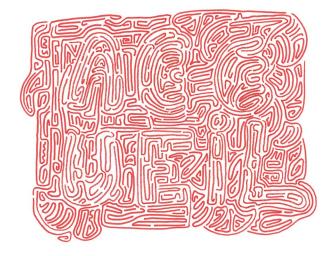


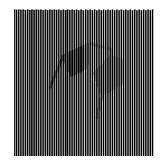
2009 **3** - «The last polar bear» par John Tibott, 2017

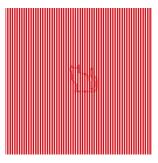
1 - «Japanese birds» par Sodavekt, 2018 2 - «Little houses» par Miguel Herranz,

> **4** - Page de « mots cachés »

Y W E R U Z D D D K N B K E L V K N X F
A T A O W E T P D E E R T H R O W Z B L
O I Y R E Z I Y Q C G R X V J C F Z K Z
I C X E U M R W E J V S V C R R Y N N G









- 32 STATUT
- 33 GANTT
- 34 DEVIS
- 35 FACTURE
- 36 NOTE DES CESSION DES DROITS D'AUTEUR

statut

STATUT

GRAPHISTE Philomène Dont

en charge du projet

CONTACT 6 avenue Boileau

78600, Maisons Laffitte

06.24.19.65.07 philodont@gmail.com

STATUT

JURIDIQUE Graphiste indépendante

Société EURL

(Entreprise Uni-personnelle à Responsabilité

Limitée)

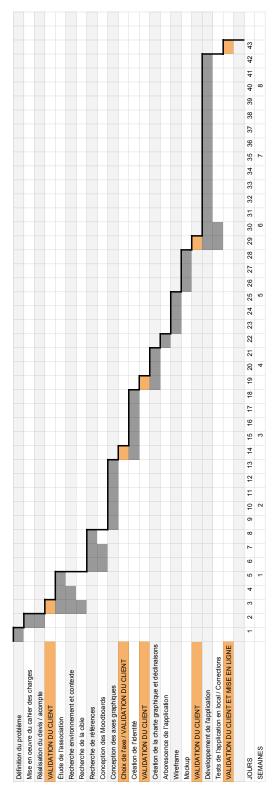
STATUT SOCIAL

Artiste-auteur en cours d'affiliation à la MDA

(Maison Des Artistes)

RÉGIME FISCAL

Imposition au régime micro BNC



Philomène Dont Graphiste indépendante 6 avenue Boileau 78600, Maisons-Laffitte n°SIREN n°SIRET n°NAF

Société Protectrice des Animaux 39 Boulevard Berthier 75017 Paris

philodont@gmail.com 06.24.19.65.07

DEVIS n°19010001

Boulogne-Billancourt le 10 Janvier 2019

philodont.github.io

Cher Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous notre proposition au sujet de l'élaboration de l'application « Accueil » pour la Société Protectrice des Animaux.

Création	Tarif	Jour	Total
Mise en oeuvre du cahier des charges	400,00 €	1	400,00 €
Étude de l'association	350,00 €	2	700,00 €
Recherche environnement et contexte	400,00 €	2	800,00 €
Recherche de la cible	400,00 €	1	400,00 €
Recherche de références	450,00 €	2	900,00 €
Conception des Moodboard	450,00 €	2	900,00 €
Conception des axes créatifs	450,00 €	3	1 350,00 €
Création de la charte graphique et déclinaison	500,00 €	3	1 500,00 €
Création de l'identité	500,00 €	5	2 500,00 €
Sous total HT			9 450,00 €
Droits d'auteur	25,00%		2 362,50 €
TVA	10,00%		1 181,25 €
Sous total TTC			12 993,75 €
Réalisation			
Arborecence de l'application	300,00 €	1	300,00 €
Mockup	300,00 €	3	900,00 €
Wireframe	300,00 €	3	900,00 €
Développement	350,00 €	14	4 900,00 €
Hébergement et test final	300,00 €	2	600,00 €
Sous total HT			7 600,00 €
TVA	10,00%		760,00 €
Sous total TTC			8 360,00 €
Total TTC			21 353,75 €

Nous vous serions gré de bien vouloir, en cas d'acceptation de votre part, retourner ce devis signé accompagné d'un acompte de 30%: 6406,13€.

Signature du client

Philomène Dont Graphiste indépendante 6 avenue Boileau 78600 Maisons Laffitte

n° de Siren n° de Siret n° de Naf

philodont@gmail.com 06.24.19.65.07 philodont.github.io

facture n°19010001

Société Protectrice des Animaux

39 Boulevard Berthier

Boulogne-Billancourt le 10 Janvier 2019

75017 Paris

Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la facture de votre commande de l'application « Accueil » de la SPA:

Création	Tarif	Jour	Total
Mise en oeuvre du cahier des charges	400,00 €	1	400,00 €
Étude de l'association	350,00 €	2	700,00 €
Recherche environnement et contexte	400,00 €	2	800,00 €
Recherche de la cible	400,00 €	1	400,00 €
Recherche de références	450,00 €	2	900,00 €
Conception des Moodboard	450,00 €	2	900,00 €
Conception des axes créatifs	450,00 €	3	1 350,00 €
Création de la charte graphique et déclinaison	500,00 €	3	1 500,00 €
Création de l'identité	500,00 €	5	2 500,00 €
Sous total HT			9 450,00 €
Droits d'auteur	25,00%		2 362,50 €
TVA	10,00%		1 181,25 €
Sous total TTC			12 993,75 €
Réalisation			
Arborescence de l'application	300,00 €	1	300,00 €
Mockup	300,00 €	3	900,00 €
Wireframe	300,00 €	3	900,00 €
Développement	350,00 €	14	4 900,00 €
Hébergement et test final	300,00 €	2	600,00 €
Sous total HT			7600,00 €
TVA	10,00%		760,00 €
Sous total TTC			8 360,00 €
Total TTC			21 353,75 €
Acompte	30,00%		6 406,13 €
Precompte			2 231,47 €
Reste à régler			12 716.16 €

Précompte à verser à la MDA		2 231,47 €
CSG déductible	6,80%	1 452,06 €
CSG et CRDS non déductible	2,90%	619,26 €
Cotisation vieillesse	0,40%	85,42 €
Contribution formation professionnelle	0,35%	74,74 €
Contribution diffuseur	1,15%	245,57 €

Nous vous remercions de votre aimable règlement.

36

note de cession des droits d'auteur

NOTE DES CESSION DES DROITS D'AUTEUR

Note de cession de droits d'auteur

Entre les soussignés :

Philomène Dont Adresse du siège de la société SIREN: XXXXXXXXXXXX SIRET: XXXXXXXXX Code NAF: XXXXX

Société Protectrice des Animaux 39 Boulevard Berthier 75017, Paris

D'une part, la SPA, ci-après dénommé «l'exploitant». Et d'autre part, Philomène Dont, graphiste multimédia indépendant, ci-après dénommée «l'auteure». Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - Définition de l'œuvre créée par l'auteur

L'auteur garantit au commanditaire l'originalité de son concept de création. Il effectuera un travail intellectuel libre en exprimant sa personnalité. L'œuvre se définit par la conception d'une application interactive et un logo correspondant au service « Accueil » que propose déjà la SPA.

L'auteur garantit au commanditaire l'originalité de son concept de création. Il effectuera un travail intellectuel, libre en exprimant sa personnalité.

Ce projet sera composé de :

- La conception d'une application interactive
- La conception d'un logo pour l'application
- La conception d'une charte graphique.

GESTION

37

note de cession des droits d'auteur

ARTICLE 2 - Définition des obligations de l'auteur

L'œuvre sera remise au cessionnaire le 20 Juin 2019 sur le support : clef USB et serveur.

Le cédant assurera l'intégration de l'application et le bon fonctionnement du dispositif.

Au-delà de cette date, toute nouvelle modification ou correction fera l'objet d'un nouvel accord.

ARTICLE 3 - Définition des obligations de l'exploitant

Rémunération des droits d'auteur : 21353,75€ HT, TVA à 10%, soit 3190,00 €.

L'exploitant s'engage à assurer à l'œuvre une exploitation conforme aux usages de la profession.

Il respectera le droit moral de l'auteur (le nom de l'auteur doit être stipulé, aucune adaptation, ni modification ne peuvent être effectuées sans son consentement).

L'exploitant prendra à sa charge, à ses risques et périls, les frais d'exploitations de l'œuvre.

L'exploitant s'engage à assurer la sauvegarde et la conservation en France sous toute forme appropriée en garantissant la meilleure conservation possible en l'état de la technique des éléments suivants :

- Les matrices originales du programme.
- Les codes sources des outils informatiques développées spécifiquement pour la production du programme.
- Les outils de développement ayant permis le développement des outils spécifiques.
- Les sources «médias intégrés» (son, images fixes et/ou animés, textes) à toutes les étapes de la production
- Les codes sources des outils informatiques développées spécifiquement pour la production du programme.

38

note de cession des droits d'auteur

ARTICLE 4 -Définition de l'étendue de la cession des droits

L'exploitant pourra procéder à l'exploitation du site web sur les territoires national et international pour une durée de 1 an renouvelable à compter de la signature des présentes. L'exploitant ne peut exploiter l'œuvre que dans sa forme originale. Tout autre exploitation et/ou adaptation est interdite. L'exploitant sera tenu d'indiquer à l'auteur/artiste sur simple demande le lieu de dépôt des dits éléments.

L'auteur conservera l'intégralité des prix, objets, marque de distinctions concernant sa prestation et qui pourraient être attribués au cours de festivals, marchés, manifestations, concours et prix divers.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 21 Janvier 2019 En 3 exemplaires originaux

NOTE DE CESSION DE DROITS

SIGNATURE DE L'AUTEUR Datée et suivie de la mention «Lu et approuvé»

SIGNATURE DE L'AUTEUR Datée et suivie de la mention «Lu et approuvé» Je, soussigné Philomène Dont, déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publié sous toute forme de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisé pour écrire ce rapport.

Le

